



Procès-Verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE relative à l'exercice 2020 de l'AE – MCX, RESEAU INTELLIGENCE DE LA COMPLEXITE

Le vendredi 9 juillet 2021 à 15h00, à Paris au domicile du Président

*_*_*_*_*_*

1. Le contexte de l'Activité de l'AE MCX en 2020

Compte tenu du contexte de nos activités en 2020 (dispersion géographique des membres du Bureau et dispositions du confinement), nous avons condensé l'activité de notre Association :

: sur les mises à jour régulière du Site du Réseau RICx-MCX-APC (les N° 91, 92, 93 de l'INTERLETTRE CHEMIN FAISANT les présentent),

: et sur la préparation d'une Reconfiguration ambitieuse du [Site du Réseau Intelligence ⇔ Complexité](#) et de sa gestion, reconfiguration désormais nécessitée - après plus de vingt ans de bons services - par les renouvellements récents des supports progiciels adéquats.

Reconfiguration qui nous incite à **la confirmation du Dessein qui nous mobilise** depuis près de trente ans : La vocation du Réseau est collective et veut être celle d'une vigilance épistémologique et citoyenne, Humaniste :

Dans un univers culturel qui invite chacun à développer toujours plus de moyens sans s'interroger sur « ce qui est en jeu et ce que sont les enjeux », ne faut-il pas quelques foyers animés collectivement, s'attachant à maintenir la veilleuse allumée et par là à « travailler à bien penser » sans d'abord disjoindre la fin et les moyens, l'agir et le penser, l'expérience et la conscience, le faire et le comprendre.

*Maintenir notre attention aux processus de 'régénération culturelle' portés par des nouvelles générations de **praticiens réfléchissant**' (tant professionnels, qu'enseignants).*

Le patrimoine culturel accumulé par 'la première génération' (de 1989 à 2018 : 30 ans) est rendu visible et accessible par la permanence de l'animation et l'activation du Site du Réseau Intelligence de la Complexité. Cette permanente aventure de l'humaine, expérience se transformant en connaissance avec conscience qui transformera l'expérience qui l'a formée, peut et doit se poursuivre de façon régénérante.

Régénération qui se forme dans et par les contributions s'entrelaçant des « praticiens – citoyens réfléchissant » : Ils savent que si le chemin se construit en marchant, le marcheur se construit également, réfléchissant à ce que sera son prochain pas en s'aidant des traces des empreintes des précédents pas.

2. Rapport financier sommaire de l'exercice 2020

2.1 - Charges d'exploitation 2020 : Hormis la réunion du Conseil de l'Association tenue en janvier 2020, nous n'avons pu organiser dans l'année ni une autre session du Conseil en 2020 ni une Conférence-Débat.

- Les charges d'exploitations effectives sont donc les charges annuelles de secrétariat et gestions des adhésions-cotisations quasi incompressibles d'une part : **2720 €**

- Et de l'autre, les charges de mises à jour régulières, d'entretien et d'hébergements du Site du RICx qui entre dans sa vingtième année (location de l'hébergement et charges connexes) et mise en chantier progressive du programme de reconfigurations septennales du SITE à mettre en œuvre en 2021 : au total, **4240 €** (peu différent du montant de 2019 : 4160).

2.2 - Ressources d'exploitation 2020 :

- Cotisations (via nos comptes LCL et PayPal) dont 3 cotisations exceptionnelles (300 € et deux dons d'adhérents anonymes (300 et 500), soit au total **2845 €** (un peu supérieur au montant de 2019 (2200 €) grâce aux dons)

- Enfin un don exceptionnel (5000 €) que nous est parvenu en décembre 2020, accordé par l'Association RESEAU PASS (*'créer une interface entre le sanitaire et le social'*) par la médiation de notre ami François Pissochet, un des fondateurs de cette Association qui avait à fermer son compte vu la cessation de ses activités.

Ce don exceptionnel s'avère particulièrement bien venu pour permettre le financement de l'ambitieuse entreprise de reconfiguration du Site du Réseau qui va devenir une part importante de l'action de l'Association en 2021.

Le résultat comptable négatif est masqué ici par le don exceptionnel de l'Association Réseau PASS, ce qui nous a évité les difficultés éventuelles de trésorerie par appel au compte d'épargne de l'Association.

3. Dispositions intérimaires de Gouvernance de l'Association

Lors de la réunion du dernier Bureau-Conseil de l'Association tenu en janvier 2020, il est apparu que nos modes de gouvernance collective devaient être au moins provisoirement aménagés dans un contexte en rapide évolution compte tenu de

notre dispersion géographique et de l'insuffisance manifeste de nos moyens en secrétariat réguliers et permanents

- Sur proposition du trio 'le Président JL LM & et les deux Vice-Présidents, P F & D G', ont été sollicités :

- Frédéric ERPICUM (V Pdt - Communication (Gestion du Site en particulier)
- et les Présidents des deux Réseaux Amis : *Welcome Complexité* - M PAILLET, et *Reliance en Complexité*, D MEISSONIER.

- en outre, Georges GARCIA d'une part et F PISSOCHET de l'autre sont sollicités pour assurer les Fonctions de Coordinations § Secrétariat General

Il va sans dire que tous les anciens et, par-là, toujours potentiellement actuels, Membre du Conseil qui proposeraient suggestion, initiative ou contribution s'inscrivant dans les champs d'attention et de vigilance du « Réseau des Praticiens réfléchissant » s'exerçant à l'Intelligence Complexité , est d'avance bien venu.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

MODIFICATION DE LA DOMICILIATION DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DU PROGRAMME MODELISATION DE LA COMPLEXITE (AEMCX)

Le président de l'association Jean Louis Le MOIGNE ayant définitivement changé de domicile et dans la continuité du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AE MCX du 26 juin 2018, le conseil lui demande d'accepter de domicilier le siège social de l'AE MCX à sa nouvelle adresse :

AE MCX chez M. Le Moigne, Jean Louis, 39 rue d'Assas, 75 006 Paris

Ce qu'il a accepté. La présente résolution signée par le président et les deux Vice-Présidents sera adressée à la préfecture de police de Paris.

CONFIRMATION DES DISPOSITIONS DE GESTION DE L'ASSOCIATION : Conformément aux statuts, celles-ci ne sont en aucune façon modifiée par le changement de domiciliation

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité par les membres du Conseil lors de sa session du 9 juillet 2021 et attestées par les signatures du Président et des deux Vice-Présidents (document original en 4 exemplaires, le 9 juillet 2021)

Philippe FLEURANCE Dominique GENELOT Jean Louis Le MOIGNE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*